

Contrôleur technique de véhicules légers

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 2391346F — Mise à jour : 8 juin 2026

Organisme responsable : **AFPA BRETAGNE**

Contenu

Objectifs

Être capable de réaliser le contrôle technique des véhicules légers, conformément à la réglementation en vigueur

Programme

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, prise de connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation

Module initial 1. Cadre général du contrôle technique réglementaire des véhicules légers en France : introduction au contrôle technique réglementaire des véhicules légers - consolidation des fondamentaux de technologie automobile pré-requis à l'emploi de contrôleur technique - acquisition des fondamentaux de réglementation du contrôle technique des véhicules légers

Module initial 2. Fondamentaux de connaissance professionnelle de niveau 4 prérequis à l'emploi de CTVL : acquisition de nouvelles connaissances techniques en automobile de niveau 4 prérequis à la formation de CTVL

Période en entreprise

BC1 partie 1 - Procéder au contrôle technique réglementaire des véhicules légers : appropriation et maîtrise des dispositions réglementaires en vigueur s'appliquant au contrôle technique des véhicules légers ainsi qu'à leur réception et leur immatriculation - vérification des exigences réglementaires de mises en oeuvre des matériels de contrôle - réalisation des contrôles techniques, des contre-visites et des contrôles techniques complémentaires des véhicules légers - accueil du client, prise en charge et restitution du véhicule et explicitation du procès-verbal

BC1 partie 2 - Contribuer aux opérations de suivi d'exploitation et d'évaluation du système qualité du contrôle technique des véhicules légers : exploitation d'un logiciel de contrôle technique et ses processus de liaisons informatiques - mise en oeuvre des procédures du système qualité - exploitation des statistiques d'activité, des indicateurs et des compteurs d'exception

Période en entreprise : Mettre en oeuvre et consolider dans l'entreprise les activités et compétences du métier - Collecter des éléments de preuve des activités réalisées permettant la construction du Dossier Professionnel (DP) - Préparer son insertion professionnelle

Session d'examen

Module TRE : Temps 1 : « Je cherche » Temps 2 « J'intègre » Temps 3 : « Je sécurise »

Module Habilitation Electrique B2XL : Se prémunir des risques électriques lors d'un contrôle de véhicule à source d'énergie électrique embarquée, se préparer à l'habilitation électrique niveau exécutant et chargé de travaux électriques (B2 XL selon la norme UTE C-18 550)

Module Capacité gaz : obtenir l'attestation de capacité gaz pour contrôleur technique véhicule léger Les aspects liés aux interventions sur véhicule hybride ou électrique sont traités tout au long de la formation : Connaître les risques liés aux interventions sur véhicule hybride ou électrique VE/VH; niveau personnel averti selon la norme NF C 18-550

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

Titre professionnel contrôleur technique de véhicules légers Code RNCP : 37320
--

Métiers associés

I1604 — Mécanique automobile et entretien de véhicules

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1832563	Présentiel	Loudéac	13/04/2026	15/10/2026
1832564	Présentiel	Loudéac	25/10/2026	20/04/2027
2105787	Présentiel	Loudéac	09/05/2027	09/11/2027

Source : GREF Bretagne #2391346F